

L'usage des aides informatisées

Josiane Chevalley-Roy

À travers des stratégies adéquates un correcticiel peut contribuer à aider l'activité de celui qui apprend

L'école valdôtaine remercie la revue *Éducateur* d'avoir autorisé la publication de cet article paru dans ses colonnes (2009, n. 11) sous le titre « Usage des aides informatisées dans la production et la révision textuelle ».

Si les usages des TIC¹ à l'école se développent de manière significative depuis de nombreuses années, leurs impacts sur l'aide aux apprentissages et sur l'autonomie de l'élève demandent encore à être analysés de façon plus approfondie. C'est dans cette perspective que nous avons voulu observer certains effets d'une séquence d'enseignement-apprentissage intégrant les TIC dans la production et la révision du travail interdisciplinaire de diplôme dans trois classes de gymnase. Les outils utilisés étaient les *correcticiels* dépendant d'un logiciel de traitement de texte et des outils indépendants comme les dictionnaires gratuits sur Internet. La plupart des élèves ont ainsi découvert le *Dictionnaire des synonymes* (Laboratoire Crisco de l'Université de Caen) et le *Trésor de la langue française informatisé* (TLFI du Centre national de ressources textuelles et lexicales). En cherchant à comprendre les processus d'apprentissage intégrant les TIC, notre objectif était de dégager des pistes susceptibles d'orienter les actions des enseignants et des élèves. En effet, « l'intégration des TIC est [...] l'occasion idéale de

repenser la pédagogie, la conception de l'école, tant au point de vue de l'enseignement qu'à celui de l'apprentissage » (Peraya, Karsenti et Viens, 2002). Plusieurs articles et ouvrages répertorient l'apport bénéfique des TIC dans les apprentissages, et A. Tricot (2000) relève avec pertinence que, au lieu de se demander « qu'est-ce que ça change? » ou « qu'est-ce que ça apporte de plus? », on peut envisager maintenant la question « en quoi cela peut-il contribuer à aider l'activité de celui qui apprend? ».

En raison des erreurs qui échappent encore aux correcticiels comme celles dues à l'homophonie, à l'ordre textuel (accord du participe passé) ou à la ponctuation, les élèves ont été amenés à mieux comprendre ces outils par la mise en doute systématique des propositions, attitude qu'il est indispensable de développer chez eux. À ce jour, selon P. Durel (2006), « peu de recherches ont été menées concernant l'impact des correcticiels [...] ; le contexte d'utilisation, les activités proposées et l'approche pédagogique constituent des éléments déterminants faisant de cet outil une aide performante ou non ».

PRISE DE CONSCIENCE

Toute personne habituée à écrire avec un traitement de texte reconnaît les repères visuels des correcteurs (orthographe et grammaire) signalant d'éventuelles erreurs. Ces repères permettent un traitement rapide au fur et à mesure de l'avancée du texte et, dans certains cas, conduisent celui qui écrit à une mise en doute, une prise de conscience des relations/comparaisons entre les éléments de la phrase et l'activation des règles qui s'imposent, ce qui permet une régulation de surface, à moindre coût, en cours d'écriture. Par contre, il n'y a pas de stimuli visuels, de détection automatique pour les synonymes, le vocabulaire, l'argumentation. La démarche est donc différente : la personne qui écrit doit relire son texte et commencer par avoir un doute, prendre conscience qu'il lui manque une connaissance et qu'elle a besoin d'informations.

Ce n'est qu'ensuite qu'elle va choisir ou non une méthode de résolution de son problème en réactivant ses connaissances, en consultant un dictionnaire (papier ou électronique), en questionnant une tierce personne. Elle doit donc jongler avec les moyens à disposition, ce qui représente du temps et un coût cognitif non négligeable.

R. Bibeau (2004) souligne bien que corriger un texte est « une activité fort complexe et que l'élève doit apprendre à corriger tout autant qu'il doit apprendre à rédiger ». C'est dans cette perspective qu'un atelier, centré sur les aides informatisées, a été mis en place. Il visait, au travers d'exercices ciblés, à permettre à l'élève de :

- s'autoévaluer et augmenter son autonomie ;
- mettre en doute les propositions des correcteurs dépendant d'un logiciel de traitement de texte ;



- prendre conscience d'une information qu'il ne possède pas ;
- comprendre qu'il peut aller la rechercher facilement moyennant quelques clics de souris depuis son poste de travail.

En plus de cet atelier, un journal de bord manuscrit (facultatif) a été proposé aux élèves. Ce moyen avait alors pour but d'observer leurs démarches durant les six dernières semaines, tout en suscitant chez eux des réactions conscientes pendant leur travail de rédaction, et principalement de leur rappeler les outils à disposition qui leur permettent d'acquérir des capacités à réguler par eux-mêmes, de façon réfléchie, leur production et révision de texte.

Grâce à cette démarche hebdomadaire de mise par écrit, nous avons pu constater certaines tendances intéressantes, notamment le fait que l'usage du dictionnaire des synonymes, proposé par le traitement de texte, et la consultation du dictionnaire TLFi en ligne, pour les sens et les définitions, ont fortement augmenté en fin de parcours.

Ce recours intensif aux aides de dernière minute n'a, semble-t-il, pas été suffisant au niveau orthographique, puisqu'il restait encore des erreurs de ce type dans les travaux. Cette observation vient à l'appui du constat émis par J.-Y. Roussey et A. Piolat (2005) : « *Comparativement aux rédacteurs adultes expérimentés en production écrite, les jeunes rédacteurs révisent peu et ne contrôlent que les aspects superficiels de la production écrite.* »

Par rapport aux élèves n'ayant pas rempli le journal de bord, on constate que ceux qui l'ont fait sont beaucoup plus nombreux à avoir utilisé les aides informa-

tisées durant le processus d'écriture et à affirmer avoir beaucoup moins sollicité l'intervention directe d'une tierce personne (camarade, famille, professeur) durant ce laps de temps. Nous ne sommes toutefois pas en mesure d'établir un lien de cause à effet entre ces deux constats.

PISTES D' ACTIONS

L'expérience du journal de bord manuscrit pourrait être élargie à la constitution d'un journal de bord électronique d'apprentissage (par ex. via le blogue d'educanet2), afin de renforcer de manière dynamique les processus d'autorégulation et d'accroître la capacité de contrôle chez les élèves. Ce recours aux routines de révision, sorte de rétrospection dirigée, comprendrait les questions que l'élève aurait à se poser, aux différentes étapes de la rédaction, sur l'utilisation pertinente des aides informatisées à sa disposition. Un tel environnement numérique de travail (ENT) permet un accès simplifié tant pour l'élève que pour l'enseignant ; celui-ci peut mieux individualiser son soutien pour aider à repérer systématiquement la nature des difficultés chez ses élèves. La révision de texte est une activité de contrôle et de réflexion qui a un coût pour les élèves ; il s'agit donc de les aider par des *facilitations procédurales*. Le contexte d'utilisation des TIC est alors primordial ; l'apprentissage des outils informatiques (par l'élève et l'enseignant), l'approche pédagogique et son intégration dans une démarche interdisciplinaire sont des processus à mettre en synergie. Cette étude montre que, si les aides informatisées à l'écriture facilitent la révision, le journal de bord aide à la réflexion et qu'il est un vecteur d'apprentissage dans un contexte structuré d'intégration des TIC. Elle confirme par ailleurs que les potentialités et les limites des aides informatisées dans la production et la révision de texte ne permettent pas, pour les élèves, de faire l'économie d'efforts dans le domaine de l'apprentissage de la langue et que, pour cela, l'approche pédagogique de l'enseignant reste déterminante.

Notes

¹ Technologies de l'information et de la communication.

Remerciements à Yviane Rouiller (Service de la formation tertiaire, Sion) et à Bernard Baumberger (responsable de l'UER Médias et TIC dans l'enseignement) pour leur collaboration.

Josiane Chevalley-Roy - Unité d'enseignement et de recherche des médias et des TIC dans l'enseignement - HEP de Lausanne.